

Année Scolaire 2018/2019 - Élections des parents d'élèves au Conseil d'administration du collège Louis Blanc

Quel est le rôle des représentants de parents d'élèves ?

Les parents d'élèves élus au conseil d'administration d'un établissement du second degré sont membres à part entière de ses instances participatives, ils y ont voix délibératives.

Le conseil d'administration est l'organe délibérant de l'établissement. Il se réunit en séance ordinaire à l'initiative du chef d'établissement au moins trois fois par an.

- ♦ Il adopte le projet d'établissement, le budget et le règlement intérieur ;
- ♦ il donne son accord sur le programme de l'association sportive ;
- ♦ il délibère sur les questions relatives à l'hygiène, la santé et la sécurité ;
- ♦ il donne son avis sur les principes de choix des manuels et outils pédagogiques, sur la création d'options et de sections, etc ;
- ♦ il délibère sur les questions liées à l'accueil et à l'information des parents d'élèves et les modalités générales de leur participation à la vie scolaire.

À votre demande, ces mêmes représentants peuvent assurer un rôle de médiateur auprès de la communauté éducative.

L'API est présente au collège Louis Blanc depuis trois ans, notre association a obtenu deux sièges au conseil d'administration lors des précédentes élections.

Nous apportons une dynamique saine, des idées neuves, une démarche respectueuse de la vie privée de chacun, non intrusive, le tout avec le sourire et dans un état d'esprit constructif.

Nos interventions ne sont pas « spectaculaires » mais permettent, d'une part, d'attirer l'attention des équipes administratives et éducatives sur des dysfonctionnements qui perturbent nos collégiens et, d'autre part, de mettre en place les dispositifs correctifs nécessaires, voire de prendre les mesures qui s'imposent.

Il nous importe de porter la parole de nos enfants dans l'enceinte du collège.

Parce que nous sommes soucieux de poursuivre notre développement dans ce même état d'esprit d'indépendance et de proximité, nous présenterons de nouveau une liste à l'occasion de ces élections 2018-2019.

Nous comptons sur votre soutien

**Notre légitimité vient
de votre participation
aux élections,
chaque vote compte !
Plus vous serez nombreux
à voter,
plus nous aurons
de poids pour relayer
vos demandes au sein
du collège et de l'académie !**

Le collège Louis Blanc en chiffres :

**630 élèves ;
500 demi-pensionnaires ;**

22 divisions soit :

- 5 classes de 6^e ;
- 6 classes 5^e ;
- 6 classes 4^e ;
- 5 classes 3^e.



En haut de gauche à droite : Magali Garrel,
Stéphane Poujols, Claude Michault, Marion Ozgullu.

En bas de gauche à droite : Anne Chassany,
Emilie Belfayol, Sandra Dutre, Saida IKene Msakni.

VENDREDI 12 OCTOBRE,

vous ne pouvez pas
vous rendre au bureau
de vote ?

Votez par correspondance
en confiant
votre (vos) enveloppe(s)
à votre enfant,
un vote par parent

